

N/REF : 8/12/2025 15H45 C:000073 I:01252
V/REF : MARCHÉ : 025170
V/Appel du Lundi 08/12/2025 a 15H45

SELON DEVIS N° 5040016

V/REF.IMM. QBEC

IMMEUBLE : RES QUEBEC -QBEC
3/5, RUE DU QUEBEC
RESIDENCE QUEBEC
44000 NANTES

AIGUILLON CONSTRUCTION
SA HLM
60 Avenue du Canada
CS50147
35201 RENNES CEDEX 2

Rennes, le

19 Janvier 2026

Référence Marché: 024054-PBS-002

LOCALISATION : ALLEE 3/5 QUEBEC - VIDE SANITAIRE

MOTIF : Votre accord sur notre devis n° 5040016 du 03/04/2025 d un montant de
38950,03€ TTC + INTERVENTION DU 22/12

Donneur d'ordre : M. T CERPELLI

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie en partie privative.

INTERVENTION DU 22/12 (3 TECHNICIENS)
MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL
CONTROLE DES INSTALLATIONS
CONSTAT : POMPE DE RELEVAGE EAU CLAIRE ÉVACUANT EN TAMPON EP.
TAMPON EU TOTALEMENT ENGORGÉ. VIDANGE EAUX USÉE DU VIDE SANITAIRE
IMPOSSIBLE
REMARQUE : DEMANDE AUPRES D'AIGUILLON D'UNE INTERVENTION DE LA SOCIETE
SOUS CONTRAT
FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATERIEL

INTERVENTION DU 06/01 (GESTE COMMERCIAL)
MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL
CONTROLE DES RÉSEAUX EAUX USÉES
CONSTAT : RÉSEAU DE LA VILLE TOUJOURS BOUCHÉ
FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATERIEL

TRAVAUX DU 07/01 AU 09/01
MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL
TENTATIVE D'ACCES EN POIDS LOUDS POUR POMPAGE VIDE SANITAIRE : ACCES
IMPRATICABLE, NANTES METROPOLE EST DÉJÀ BLOQUÉ SUR LE CHEMIN
MISE EN PLACE D'UNE POMPE DE RELEVAGE AU 3 QUEBEC AVEC ÉVACUATION DANS
RÉSEAU DE LA VILLE
RÉCUPÉRATION DES POMPES DE RELEVAGE
MISE EN PLACE POMPE DE RELEVAGE BÂTIMENT 5

RÉPARATION DES QUATRE FUITES SUR TUYAUX EAUX USÉES
REMARQUE : PRÉSENCE D'UNE FUITE IMPORTANTE SUR TUYAU ÉVACUATION EAUX
USÉES AVEC PÉNÉTRATION EN EXTÉRIEUR. FUITE IRRÉPARABLE EN L'ÉTAT. CETTE
FUITE PEUT-ÊTRE LA CAUSE DU REMPLISSAGE DU VIDE SANITAIRE EN CAS DE
DÉBOREMENT AU NIVEAU DES REGARDS EXTÉRIEURS
MISE EN PLACE DE POMPE DE RELEVAGE ÉVACUATION DES EAUX CLAIRES AU NIVEAU
DES TROIS ENTRÉES DU BATIMENT 3
REMARQUE : SUSPICION INFILTRATION D'EAU SUR LES CÔTÉS DU BÂTIMENT.
PAS DE FUITE SUR L'EAU CHAUDE NI L'EAU FROIDE
CONTROLE VIDE SANITAIRE
ÉVACUATION DES EAUX DU VIDE SANITAIRE DU BATIMENT 5
CONSTAT : INFILTRATION DES EP AUTOUR DU BÂTIMENT ET AU NIVEAUX DES
TRAPPES DE VISITE POUR ACCES AU VIDE SANITAIRE
APPEL GESTIONNAIRE POUR POINT TRAVAUX
RÉFECTION DES ÉVACUATIONS
CONTROLE BON FONCTIONNEMENT
CONTROLE BONNE ÉTANCHÉITÉ
FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATERIEL

OBSERVATIONS : MG LCOMPTER Email envoyé le 14/01/26 a 14H48 M. T CERMELLI
BB TT Email envoyé le 06/06/25 a 10H39 M. T CERMELLI
BB TT Email envoyé le 03/04/25 a 21H55 M. T CERMELLI
DEVIS INCLUANT LE MATERIEL ET LES FOURNITURES POUR REPARATION
SOUS RESERVE DE NE PAS AVOIR DE FUITE ENTERREE OU NON VISIBLE
(SINON UN DEVIS COMPLEMENTAIRE SERA ENVOYE EN URGENCE)
Suite a donner : OUI. Le 22/12/2025 a 06:55
Suite a donner : OUI. Le 22/12/2025 a 14:29
Suite a donner : OUI. Le 07/01/2026 a 18:47
Suite a donner : OUI. Le 08/01/2026 a 18:32

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie
(poste a souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diametres,
génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si
nécessaire).
Réalisation du travail conformément aux regles de l'art.
Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de
l'étanchéité (si nécessaire).
Nettoyage du chantier. Evacuation des détritrus (si nécessaire).

Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.
Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule
auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix
d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====			
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	P.U. HT	
1,00	Travaux conformes au DEVIS en référence	35409,12	35409,12
1,00	Intervention complémentaire du 22/12	1800,00	1800,00
TOTAL H.T.			37209,12
T.V.A. a 10,00%			3720,91
TOTAL T.T.C.En EURO			40930,03

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.
Valeur en votre règlement au 28 Février 2026
Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)
Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros
TVA acquittée sur les encaissements.